

EN DATE DU 28 FÉVRIER 2025

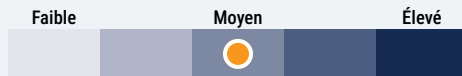
APERÇU DU FOND

L'objectif de placement du mandat est de chercher à procurer un revenu régulier et une plus value du capital principalement par des investissements dans des sociétés qui ont une exposition directe ou indirecte à des infrastructures situées partout dans le monde.

PROFIL DU FOND

Date de création	Février 2025
CAD Total des actifs nets (\$CA) En date du 02-27-2025	359,4 millions \$
VLPP	10,0846 \$
RFG (%)	Information n'est pas encore disponible
RFG (%) (Excluant commission de performance)	0,00
Frais de gestion (%)	1,00
Catégorie d'actif	Actions sectorielles
Devise	\$CA
Placement minimal	5 000 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)

Niveau de risque¹



CODES DE FOND

AP	2095
A	2344
F	4344
FP	4095
I	5344

RENDEMENTS²

*Le rendement du fonds n'est pas disponible pour les fonds ayant une histoire de moins d'un an.

GESTIONNAIRES



Kevin McSweeney

EN DATE DU 28 FÉVRIER 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE³

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Actions américaines	45,12	Services publics	34,37	États-Unis	45,64
Actions internationales	36,04	Immobilier	23,42	Canada	11,38
Actions canadiennes	8,37	Énergie	21,59	Espagne	9,99
Unités de fiducies de revenu	6,85	Services industriels	15,11	France	7,67
Espèces et équivalents	3,66	Espèces et quasi-espèces	3,66	Autres	7,37
Autres	-0,04	Télécommunications	1,89	Australie	5,01
		Autres	-0,04	Royaume-Uni	4,16
				Allemagne	4,15
				Nouvelle-Zélande	2,74
				Singapour	1,89

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Targa Resources Corp	Équipements et services liés au secteur de l'énergie	4,93 %
2. Ferrovial SA	Construction	4,92 %
3. Equinix Inc	Fiducie de placement immobilier	4,63 %
4. Williams Cos Inc	Équipements et services liés au secteur de l'énergie	4,56 %
5. RWE AG	Services publics diversifiés	4,15 %
6. National Grid PLC	Services publics diversifiés	4,09 %
7. Cheniere Energy Inc	Équipements et services liés au secteur de l'énergie	3,83 %
8. Vinci SA	Construction	3,73 %
9. Hess Midstream LP catégorie A	Équipements et services liés au secteur de l'énergie	3,61 %
10. Entergy Corp	Services liés à l'électricité	3,42 %
11. CSX Corp série 9	Transport	3,41 %
12. Sacyr SA	Construction	3,06 %
13. Plains GP Holdings LP classe A	Équipements et services liés au secteur de l'énergie	2,95 %
14. American Tower Corp	Fiducie de placement immobilier	2,87 %
15. APA Group - parts	Services liés au gaz	2,85 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur [ci.com](https://www.ci.com).

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RFG est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web [ci.com](https://www.ci.com).

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Mars 2025